

L'info-Fassett

Novembre 2020



NOËL DES ENFANTS

- Cette année, dû à la Covid 19, beaucoup d'activités ont été mises sur pause.
- Mais Noël est un moment tellement chargé de joie, d'amour et de partage que nous ne pouvons pas passer à côté.
- Pour ces raisons, il y aura LA FÊTE DES ENFANTS AU VILLAGE DE FASSETT. Toutes les mesures sanitaires seront prises pour faire de cette fête un moment agréable pour tous.
- Il y aura une entrée d'un côté et une sortie de l'autre pour éviter les croisements entre nous, 2 mètres de distanciation, masque obligatoire et lavage des mains à l'entrée.

Important

Inscription de vos enfants avant le 1^{er} décembre 2020 (au + tard) sur le site Facebook de la municipalité, par téléphone au bureau municipal au 819-423-6943 poste 1 ou à Josiane Charron, directrice des loisirs au 819-423-5370

Remise des cadeaux à la salle communautaire
au 19 rue Gendron à Fassett
QUAND ?

Le dimanche 13 décembre 2020 entre 10h am et 3h pm
(nous allouons plus de temps pour que tout se déroule calmement)

ENTRÉE



SORTIE



Guignolée de Fassett pour la Banque Alimentaire de la Petite-Nation

En raison de la Covid-19, il n'y aura pas de guignolée traditionnelle dans notre municipalité cette année. Par contre, à l'approche de la période du temps des fêtes, plusieurs familles devront combler des besoins. Votre municipalité vous sollicite donc à faire un don en argent afin d'aider ces familles. Vous pourrez venir déposer la somme que vous désirez **en prenant un rendez-vous avec Cindy Turpin à la mairie, et ce, entre le lundi 30 novembre et le mercredi 9 décembre**. Pour toute somme de plus de 20\$, un reçu d'impôt vous sera envoyé par la banque alimentaire. Les sommes seront remises à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation dans semaine du 14 décembre. Nous vous informerons du montant que nous aurons ramassé à ce moment. Merci de votre collaboration !

Résumé de la rencontre avec Servitech le 4 novembre dernier

Premièrement, nous avons été étonnés du faible taux de participation à cette rencontre. En plus des membres du conseil, seulement trois résidents étaient présents à cette rencontre. Sur place, Stéphane E. Roy, Président de Servitech, nous a expliqué les fondements sur lesquelles les évaluateurs se sont basés pour déterminer la valeur de chacune des propriétés de Fassett. D'ailleurs, pour les gens qui voudront faire une demande de révision de leur évaluation, voici les dates importantes :

- Demande informelle : avant le 15 avril 2021
- Demande de révision : au plus tard le 30 avril 2021
- Réponse de l'évaluateur : 1er septembre 2021
- Recours devant le TAQ : ± novembre 2021 ou 1^{er} janvier 2022

Pour toutes informations, veuillez communiquer avec la dir. Générale.

AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par une demande de dérogation mineure.

Les membres du Conseil de la municipalité de Fassett étudieront lors de la séance du conseil qui se tiendra le 9 décembre 2020, à Fassett, Québec la demande de dérogation mineure suivante :

Une dérogation mineure est demandée à l'effet de permettre la subdivision de deux lots riverains dont le frontage respectif de chacun des dits lots est de 22,86 mètres, alors que selon le règlement de lotissement no. 2008-10, à l'article 4.4.1., la largeur minimale est de 30 mètres, donc une dérogation de 7,14 mètres.

Emplacement du lot : 310, rue Principale- lot 5 361 145

Lors de la séance du conseil municipal qui se tiendra le 9 décembre 2020, toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande par écrit au plus tard le 9 décembre 2020 à 12h00. Vos commentaires sur cette demande doivent être transmis par courriel à batiment@village-fassett.com Cette dernière procédure est établie exceptionnellement pour tenir compte des consignes du gouvernement du Québec concernant la situation sanitaire actuelle de la COVID-19.

Donné à Fassett, ce 23 novembre 2020

Budget 2021

Nous sommes présentement en train de finaliser les derniers détails sur la planification budgétaire 2021.

Un avis de motion et un dépôt des règlements seront déposés en séance extraordinaire au début du mois de décembre. Le budget sera également adopté le 17 décembre prochain lors d'une séance extraordinaire.

La planification du budget 2021 a été guidée en fonction des principes suivants :

- Nouveau rôle triennal
- La capacité à payer des citoyens
- Le maintien de la qualité des services
- La modernisation des infrastructures de la municipalité

Retour sur l'Halloween et les concours organisés

Nous tenons sincèrement à remercier tous les citoyens de la municipalité qui ont ouvert leur porte lors de la journée de l'Halloween. Nous avons constaté un fort taux de participation et la cueillette des bonbons s'est faite en respectant les règles de distanciation. Plusieurs enfants étaient très heureux de pouvoir réaliser cette activité dans les circonstances.

Pour les concours de dessins et de décoration de citrouilles, cinq enfants ont participé. Voici le nom des gagnants :

- Alix Bertrand
- Louis Rousseau
- Philippe Millette
- Léa Rémy
- Adèle Rousseau

Tous les enfants qui ont participé ont reçu un petit cadeau de participation. Bravo !

Pour nous joindre: 19, rue Gendron Fassett (QC) J0V 1H0

Tél. : 819-423-6943 - Fax : 819-423-5388

MUNICIPALITÉ DE FASSETT

www.village-fassett.com

Pour recevoir l'Info-Fassett par courriel, écrivez à Cindy Turpin: reception@village-fassett.com